

Compte rendu du Commission voirie mardi 28 décembre 2021 à 10 heures .

Présents :

["Bernard AUGEAU" <chantal.montastier@orange.fr>](mailto:chantal.montastier@orange.fr); ["Bruno LHOMME" <lhom.bruno@orange.fr>](mailto:lhom.bruno@orange.fr);
["Daniel VEDRENNE" <daniel.vedrenne0051@orange.fr>](mailto:daniel.vedrenne0051@orange.fr) ; ["Julien VOUDON" <voudon.julien@orange.fr>](mailto:voudon.julien@orange.fr)

Absents :

["Vincent CHAMOULAUD" <vincentchamoulaud@orange.fr>](mailto:vincentchamoulaud@orange.fr) ; ["Alain COUSSY" <coussyj@wanadoo.fr>](mailto:coussyj@wanadoo.fr)

Excusés :

["Sylvain BARBOSA" <sylvainetelodie@orange.fr>](mailto:sylvainetelodie@orange.fr)

Secrétaire de séance :

["Didier BELLAIR" <dbellair@orange.fr>](mailto:dbellair@orange.fr) ;

ORDRE DU JOUR:

● 1 bilan des travaux de voirie année 2020

Monsieur le président demande si il y a des remarques sur les travaux exécutés l'an passé aussi bien sur les voiries communales qu' intercommunales.

La réfection des fossés à faire sur la route intercommunale , du village des Fougères vers le village de chez Gaud.

Pas d'autres remarques des membres de la commission.

● 2 Projet de travaux pour l'année 2022

Pour l'ensembles des travaux énumérés ci dessous des devis de faisabilité seront demandés afin de définir les priorités et de prévoir les financements au budget 2022.

Voirie intercommunale:

fond de concours commune 50%

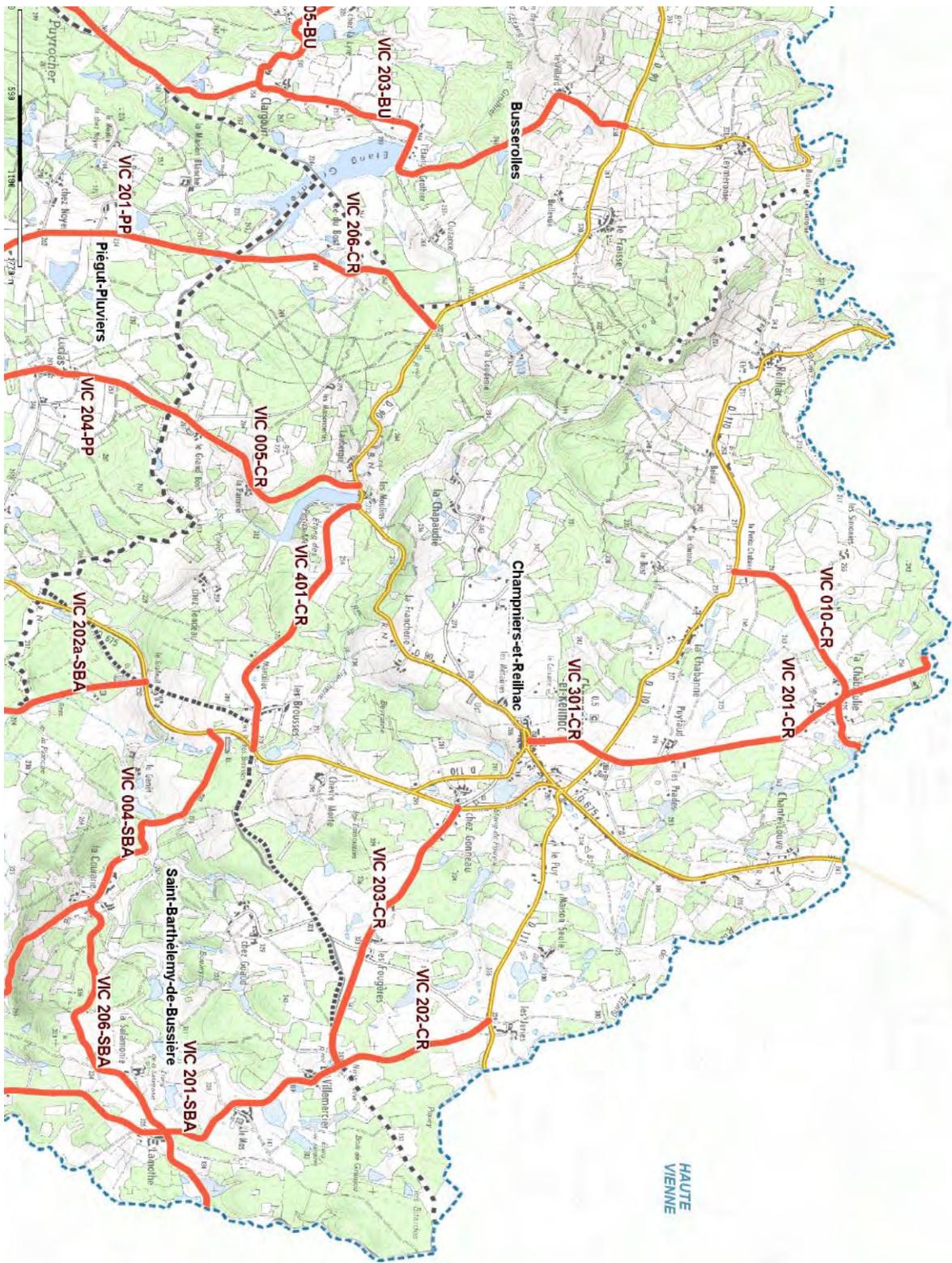
Il a été demandé par les délégués de Champniers et Reilhac lors de la réunion de la commission voirie intercommunale le lundi 13 décembre de prévoir les travaux de réfection suivants:

- VIC 10 CR route des étangs partant de la Chabroulie allant jusqu'a l'intersection du RD 110 à la petite Chabanne.

- VIC 203 CR route du chateau d'eau une portion partant de haut de cote à la sortie du village des Fougères pour se raccorder sur les travaux effectués l'an passé par la COM COM sur la commune de Saint Barthelemy de Bussière.

Ansi que la réparation de la partie dégradée dans la cuvette après Puytranchou et avant le village des fougères.

Les Fossés seront aussi à faire sur ces voiries intercommunales.



Commune : Champniers-et-Reilhac

Département de la Dordogne CC Périgord Nontronnais Commune : Champniers-et-Reilhac

voies communales d'intérêt communautaires

A1 VIC 005-CR RD 90 à limite Piégut Pluviers 1480 m 0 m

A2 VIC 010-CR RD 110 à limite St Mathieu 1497 m 0 m

A3 VIC 201-CR RD 110 à limite St Mathieu 2400 m 0 m

A4 VIC 202-CR de la RD 111 à limite St Barthélémy 1013 m 0 m

A5 VIC 203-CR RD 675 - limite St Barthélémy 1770 m 0 m

A6 VIC 206-CR RD 90 à limite Piégut Pluviers 1480 m 0 m

A7 VIC 301-CR place de l'église au carrefour D 110 485 m 0 m

A8 VIC 401-CR route des petits moulins à la RD 675 2015 m 0 m

Longueur totale des voies communautaires : 12 140 m

Voirie communale:

la commission décide de faire chiffrer la réfection de voiries suivantes :

Par ordre de priorité

-L'ensemble du village de Gué de Bost suite aux travaux d'effacement des réseaux.

-La route des Maisonnettes.

-La cote de la Parentie donnant accès à chez Leroy

-La route du Village de Chèvre Morte.

-La route (une partie seulement 100 m) partant de la route intercommunale dans le village des Fougères allant aux Juries

-L'impasse des métairies devant chez Géraud jusque chez Laloix.

Il est aussi évoqué la régularisation cadastrale de nombreuses voiries communales.

la commission décide de ce rendre sur place pour évaluer l'ensemble des travaux.

Plusieurs constats ont été fait lors de la visite.

La route communale qui longe les locaux de la SOTRAP pour sortir sur la D675 est dangereuse il est envisagé de fermer cette sortie pour la raccorder sur le délaissé du département ancien tracé de la RD 675 pour **la faire sortir à l'intersection du D110 et de la D 675**, à étudier en coordination avec le Conseil Départemental de la Dordogne.

Village des Fougères

-Un trou sur le bas coté devant chez Marquet.

-Fossés bouchés par le labour d'un agriculteur

-Route de chez Gaud fossés à faire avec traverse de route pour évacuer l'eau.

Village de Chèvre Morte

-Préparer les accotements de chaque coté avant le goudronnage pour permettre

l'évacuation de l'eau.

Village de Gué de Bost

- Suite aux travaux un aqueduc a été bouché par l'entreprise DARLAVOIX.

- Etang (parcelles 499 et 500) à la sortie du village direction Piégut le déversoir est à nettoyer lors de forts abat d'eau l'eau passe sur la route.

Chemin de la Chabanne à la Trimoulie avant l'étang de Barreau il faudra refaire l'aqueduc empierrer le chemin pour atténuer la cuvette.

la même chose est à faire sur le même chemin sur la partie goudronné entre chez M.Pierre et Chez M. Félut.

la commission se quitte à 12h00

Le secrétaire

DBellair